

## PARCOURS DE FORMATION (PERMIS B)

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement à l'examen du Code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (application « Mobi permis » et en complément via internet avec « Icicode » (option d'achat proposée à la signature du contrat ou en cours de formation).

La formation portant sur des thèmes spécifiques se déroule collectivement (minimum 6 personnes, maximum 12), dans les locaux de l'auto-école, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Six thèmes sont proposés, vous devez obligatoirement vous inscrire au moins 7 jours à l'avance. En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme.

Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thèmes traités sur le tableau d'affichage.

### Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la Sécurité Routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous la forme de l'alternance dans la mesure du possible et selon les souhaits de l'élève.

Pendant la phase pratique, vous serez amenés à circuler :

en ville

en rase campagne

sur autoroute

de nuit ( leçons prises en hiver)

quelles que soient les conditions météorologiques (dans la mesure où votre sécurité et celles des autres n'est pas engagée)